

Réforme des retraites

Toutes et tous contre le projet Delevoye/Macron

Le gouvernement Macron poursuit méthodiquement sa politique d'agression à l'égard du monde du travail : il tente désormais de répondre à une demande persistante des milieux patronaux et financiers en instaurant un système de retraite par points généralisé.

Une régression « universelle »

Alors que les inégalités de revenus explosent et que les conditions de travail du plus grand nombre ne cessent de se durcir, l'objectif de cette scandaleuse régression par rapport au système par répartition est particulièrement sournois : sous couvert d'une égalité de façade il est en réalité question de tous nous faire travailler plus longtemps pour gagner moins.

Avec ce « système universel de retraite par points » :

- **Exit le montant défini.** Le montant des pensions variera pour chacun en fonction du nombre annuel de départs à la retraite et de l'ajustement de la valeur du point.
- **Exit le calcul des indemnités sur les meilleures années de revenu** (rarement situées en début de carrière), et « la notion de durée disparaît » (Delevoye), d'où l'hypocrisie du maintien de l'âge légal à 62 ans. En effet, que ce soit avec une décote liée à « l'âge pivot de 64 ans » (rapport Delevoye) ou l'allongement de la durée de cotisation pour bénéficier du taux plein, le résultat sera **une baisse généralisée du niveau des pensions** et une démultiplication des inégalités.
- **Exit les débats à venir sur l'évolution du système** car l'évolution de la valeur du point deviendra une bataille d'experts autour d'un ensemble de paramètres techniques au sein d'un système pseudo-paritaire. Un moyen de confisquer le débat public. Et si la délégation syndicale était majoritaire dans cette instance paritaire (ce qui nécessite l'appui hypothétique d'au moins un représentant patronal), le ministère des finances disposera d'un droit de véto. Un

jeu de dupe qu'il convient de mettre au grand jour !

- **Exit la solidarité** car les effets de cette réforme seront particulièrement dramatiques pour les personnes qui connaissent des carrières hachées, puisqu'il faut avoir cotisé au moins 1500€ de cotisation retraite sur un trimestre pour le valider comme acquis. Les personnes les plus visées sont ainsi les femmes et les jeunes, particulièrement impactés par le chômage, les contrats courts et les temps partiels contraints. Une fois de plus les principales victimes seront les plus fragiles.

Les conséquences de cette réforme seront **néfastes pour toutes et tous sans exception.**

La fébrilité du pouvoir

Face à la multiplication des mouvements de contestation, le gouvernement craint la mobilisation forte et déterminée des salariés comme de la jeunesse. Il tente donc grossièrement de nous diviser en expliquant que cette réforme pourrait ne toucher que les nouveaux entrants dans le monde du travail avec la clause « grand-père ». Or, elle constitue une attaque frontale contre un pilier essentiel de la société dans son ensemble : la solidarité intergénérationnelle. Comment accepter de faire porter le poids de cette régression sur nos enfants ? Et si cette réforme est bonne, pourquoi ne la réserver qu'aux futurs entrants ? Parce qu'ils n'ont pas leur mot à dire ?

La mobilisation du 5 décembre porte l'exigence du rejet « en bloc » du projet gouvernemental de réforme des retraites qui impactera fortement, durablement et négativement le niveau des pensions de toutes et tous, que l'on soit issu du secteur public ou du secteur privé.

Dans le contexte d'une augmentation ininterrompue de la création de richesse, une autre réforme des retraites est possible. La CGT se bat pour un départ à taux plein à 60 ans, une prise en compte des pénibilités, des années d'études et de précarité, une augmentation générale des pensions...

Paris, le 2 décembre 2019